

**République Française  
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220  
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 OCTOBRE 2024**

Conseillers municipaux en fonction : 13

Conseillers municipaux présents : M. EPOULET Gérard, M. FOUILLET Olivier, Mme DEBORDE Sonia, Mme BOUTIN Isabelle, Mme MENARD Evelyne, M. FILLION Guillaume, Mme CHAUSSERAY Dominique.

Absents excusés : Mme MORICHON Charlotte (pouvoir à Mme CHAUSSERAY Dominique), M. PENNINGER Alexandre (pouvoir à M. Gérard EPOULET), M. CHARLET Geoffrey, M. VIGNAULT Quentin, M. NERRIERE Serge, Mme BOURLON Aline.

Date de la convocation : 17/10/2024

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MENARD

**1/ APPROBATION du compte rendu du 19/09/2024**

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

**2/ DELIBERATIONS**

➤ **Délibération 33/2024** : *Financement spectacle tous en scène 2025*

M. le Maire rappelle le déroulement du Festival Tous En Scène qui se produit dans notre commune depuis plusieurs années.

L'édition 2025 se produira du 9 mai au 11 mai 2025.

Il rappelle l'engagement et l'implication de la commune et des associations dans l'organisation du festival.

Il affirme la volonté de la municipalité d'assumer son soutien à la culture en général, au festival Tous En Scène en particulier en attribuant une subvention.

M. le Maire propose de renouveler la subvention accordée les années passées en participant à l'acquisition d'un spectacle qui sera intégré au programme du festival. L'engagement que nous allons prendre qui sera plafonné à 2 800,00 €, vaudra inscription au budget 2025.

**Le Conseil Municipal, après délibéré, Les membres de l'Assemblée décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 2800,00 €**

➤ **Délibération 34/2024** : *Plan de financement aménagement entrée de Rouvre*

M. Le Maire explique que sans le cadre des travaux d'aménagement de l'entrée de Rouvre, il convient d'élaborer un plan de financement, en inscrivant les dépenses et les recettes.

Comme proposé ci-dessous :

Source de financement	Montant
Subvention DETR	100 000 €
Fonds de solidarité départementale	48 248 €
Aide agglomération du Niortais (PACTE III)	50 103 €
Autofinancement de la commune	51 649 €
<b>TOTAL</b>	<b>250 000 €</b>

Après vote A L'UNANIMITÉ, les membres du Conseil municipal valident, **par principe dans l'attente de la confirmation des réductions sur certains postes de dépenses par le maître d'œuvre**, ce plan de financement, autorisent M le Maire à solliciter les différents financeurs et à signer tous les documents afférents à cette décision.

➤ **Délibération 35/2024** : Modification des délégations et commission suite à démission de M. GALLIEZ

M. Le Maire informe les membres du conseil que suite à la démission de M. GALLIEZ, 4<sup>ème</sup> adjoint, il convient de remplacer ce dernier dans les commissions et délégations.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de nommer Alexandre PENNINGER comme nouveau délégué suppléant à id79 et de valider les délégations et commission à l'unanimité et de désigner Monsieur PENNINGER Alexandre, référent sécurité routière.**

➤ **Délibération 36/2024** : Fermeture de poste

Suite au départ à la retraite, au 1<sup>er</sup> octobre 2024, d'un adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe, travaillant au restaurant scolaire,

Suite au recrutement d'un adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe au sein du restaurant scolaire

Il a été décidé de fermer ce poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe.

Ce constat fait, et après l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 08/10/2024, le Maire décide :

De fermer le poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe de 30,15 heures centième.

➤ **Délibération 37/2024** : Aménagement ludique place Saint Médard

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement sur la place Saint Médard déjà abordé lors du Conseil Municipal du 05 septembre dernier et présente aux conseillers la proposition suivante : La création d'un aménagement ludique Place Saint Médard par PCV Collectivités pour un montant de 31 333,20 € TTC

**Le Conseil Municipal, après délibéré, valident à l'unanimité la création de l'aménagement ludique place Saint Médard et que les crédits seront inscrits au budget 2025.**

### **3/ DOSSIER : REUNIONS / RENCONTRES / INTERCOMMUNALITE :**

a) L'avancement du déploiement de la fibre sur tout le territoire annonce la fermeture à terme du réseau dit "cuivre", c'est-à-dire le retrait de toutes les installations téléphoniques cuivre envisagée pour 2030.

La commune de Germond Rouvre fait partie d'un groupe de communes, appelé lot.

L'opération est effectuée sous la surveillance de l'autorité de contrôle, l'ARCEP.

Janvier 2025: Lancement de l'opération

Janvier 2026: Fermeture commerciale, à savoir la fin de la commercialisation d'offre sur le cuivre par les opérateurs et les clients.

Janvier 2028: Fermeture technique: L'ensemble des services sur cuivre sera coupé, quel que soit l'opérateur. Les usagers du réseau cuivre devront avoir migrés sur une autre technologie disponible.

De plus amples renseignements seront diffusés dans les mois à venir.

➤ **Prochain Conseil municipal : Jeudi 24 novembre 2024 à 18h15**

*Fin du Conseil à 19H15.*